

ASSEMBLEE GENERALE DE CHARTRES VERTICAL

CRJS le 13 JANVIER 2024

Année sportive 2022 - 2023

Bonjour à tous. Tout d'abord bonne année à tous. J'ai à vous présenter les excuses des membres suivants du CA : Julie et Romain Quilleré.

RAPPORT D'ACTIVITES DU PRESIDENT par L. LAMOTTE

Cet après-midi, j'ai l'honneur à vos côtés de présider la 37^e assemblée générale de l'association et de fêter avec vous les 36 ans de Chartres Vertical. J'ai pour habitude d'ouvrir notre AG en ayant une pensée émue pour le Président fondateur de Chartres Vertical et du Comité départemental de la FFME, disparu voilà maintenant douze années.

Nous avons fini l'année 2021/2022 avec 295 adhérents. L'année 2022/2023 s'est clôturé avec 318 adhérents.

Saison : 2023	Homme	Femme	Total
Licence(s) Adulte	90	65	155
Licence(s) Jeune	72	76	148
Licence(s) Famille adulte	2	2	4
Licence(s) Famille jeune	6	5	11
TOTAL	170	148	318
dont option ski de piste	10	9	19
dont option slackline et highline	1	1	2
dont option VTT	0	0	0
dont option trail	0	0	0
nombre de licence(s) découverte			33

Notre club a comptabilisé 148 licences jeunes pour 155 licences adultes, 148 femmes pour 170 hommes. Nous ne sommes pas très loin de la parité. Nous pointons à la 54^e place sur près de 1 000 clubs en France. D'année en année, nous reculons, beaucoup de clubs disposant de grandes structures ayant leurs effectifs en augmentation.

Il faut noter que de nombreuses licences découverte ont été établies pour les séances de découverte de l'activité entre autres.

Notre association maintient des effectifs élevés depuis des années, tout en sachant que nous ne pouvons pas les faire évoluer davantage. Nous restons la plus grosse association avec le club Sacapof d'Orléans. Nous parvenons tant bien que mal à optimiser la gestion de la SAE (dont la surface est adaptée pour seulement une cinquantaine d'adhérents) pour faire grimper nos 300 adhérents, mais aussi permettre aux professeurs d'EPS et aux éducateurs sportifs, pendant les vacances, d'utiliser la salle, tout au long de l'année.

Nous sommes quelques-uns à ne pas avoir oublié, le jour de l'inauguration de la salle Roger Bellavoine, la promesse du Député-Maire de l'époque que le projet de construction d'une grande salle d'escalade sur Chartres se concrétiserait dans les prochaines années. C'était, il y a presque douze ans déjà... Personnellement, j'ai perdu tout espoir. Les entrevues que l'on a pu avoir avec l'Adjointe à la Jeunesse et aux sports de la ville de l'époque, pendant des années, n'ont pas abouti, les priorités sportives étant ailleurs bien que l'escalade soit devenue sport olympique, pratiquée maintenant par des millions de personnes en France...

Je rappelle, qu'en Eure-et-Loir, seule la SAE de Dreux est de niveau régional. Il suffit d'aller sur le site du Comité de la Mayenne, notre voisine, pour se rendre compte que nous avons près de 30 ans de retard ! Heureusement cette déception croissante a été largement atténuée par le projet de Didier et l'ouverture, d'ici quelques semaines, d'une sublime salle de blocs. Je laisserai la parole à Didier dans un instant.

L'année sportive, comme l'année précédente, a été calme au niveau accidentologie. Nous n'avons aucun accident, ni incident majeur à déplorer. Tant mieux ! Continuons ainsi à prendre soin les uns des autres en appliquant rigoureusement les règles de sécurité. N'oublions jamais que dans notre sport les accidents interviennent très souvent par un enchaînement d'éléments défavorables indépendant de notre volonté et touche bien souvent des personnes expérimentées...

(Réunions du CA)

Nous nous sommes réunis deux fois lors de la précédente année sportive : une première fois à la fin de la saison précédente pour préparer la rentrée et une deuxième fois, en avril, pour finaliser la saison.

Lors de l'année sportive, le CA était constitué de 23 membres dont je tiens à citer les noms tant leur travail apporte à notre association.

BUREAU : Lamotte L., Président

Buthier B., Trésorier

Goetz J. M., Secrétaire

Mathieu B., Trésorier-Adjoint

MEMBRES : Quilleré R., Amette N., Blanchet D., Fernandez V., Denne J.F., Gommer M., Sillé J., Treillard D. et Arviset T, Colomb M., Duret C., Filippi C.,

Domien C., Luret P., Roger A., Chauveau J., Taglang L., Delarue D. et Bardet D.

A propos du site et des réseaux sociaux :

Nous avons tenté de tenir informé nos adhérents des divers événements au fur et à mesure de l'année sportive. J'ai remarqué également que le compte Facebook fonctionnait bien. Nous sommes évidemment ouverts à toute suggestion ou proposition...

Quelques mots à propos de chacune de nos sections :

(Jeunes/Ecole escalade)

Commençons tout d'abord par nos jeunes : ils étaient 159 l'année dernière à fréquenter l'école d'escalade (154 l'année précédente), répartis dans 11 cours :

Lundi : 2 créneaux avec Valérie

Mardi : 1 créneau avec Jean-François de 17H30 à 20H00

Mercredi : 2 créneaux avec Thomas de 18H00 à 19H00 et de 19H00 à 20H00

Jeudi : 2 créneaux avec Jean François de 17H30 à 19H00/19H30) et Bruno de 18H30 à 20H00.

Vendredi : 2 créneaux avec Laurent de 17H45 à 19H00 et de 19H00 à 20H15, avec des élèves de plus de 13/14 ans et plus

Samedi : 2 créneaux avec Romain de 9H30 à 10H45 et de 10H45 à 12H00.

Il faut noter que vingt jeunes ont pu bénéficier du dispositif PASS'SPORT instaurant une remise de 50 € sur le paiement de leur inscription.

Nos jeunes ont représenté près de 50% des effectifs totaux du club avec toujours un peu plus de filles que de garçons... Bon nombre d'entre eux découvre l'activité, une bonne partie se perfectionne en loisirs, et un petit noyau représente notre association sur les compétitions départementales et régionales.

Le Contest des Petits et des Grand euréliens qui se déroule sur deux jours connaît toujours un très vif succès.

Ce rassemblement annuel des écoles d'escalade du département, réservé aux plus jeunes, permet de découvrir dans une ambiance conviviale l'aspect compétitif de notre activité.

(Les adultes / La SAE / Les moniteurs)

La SAE a pour Responsable Romain depuis plus de dix ans. L'année dernière, il a privilégié à juste titre sa nouvelle fonction de papa et a dû déléguer quelques-unes de ses nombreuses tâches. Je l'ai eu hier au téléphone et m'a fait savoir que :

- Seul le changement d'ouverture de la porte du local de rangement avait été réaménagée. Il reste la réparation de la bâche de la salle de bloc à effectuer et nous attendons depuis plusieurs années le retour de la plaque commémorative de Roger Bellavoine. J'espère que celle-ci n'a pas été perdue...
- Nous avons reçu une nouvelle commande de harnais et de systèmes d'assurage ainsi que des rouleaux de corde neuve, subventionnée par la subvention municipale.
- Le registre des EPI a été remis à jour au mois de septembre par une équipe de volontaires.
- L'ouverture des voies a perduré avec un groupe de volontaires qui s'est attelé à cette tâche fatigante mais oh combien enrichissante et intéressante pour ceux qui s'investissent.
 - ⇒ Je souligne chaque année que les voies sont tracées pour l'intégralité des utilisateurs y compris les collégiens et les lycéens qui bénéficient d'une salle « clé en mains » avec leur professeur d'EPS. Nous essayons de rester à l'écoute de leur retour pour qu'il y ait des voies qui restent accessible à des débutants pratiquant en basket...

Concernant les adultes, ils ont bénéficié d'un accès libre à la salle du lundi au vendredi généralement de 20H00 à 22H30. Bon nombre d'adhérents souhaiterait une ouverture le dimanche mais le manque de disponibilité des uns et des autres nous empêche de satisfaire pleinement cette demande...

Nos membres sont accueillis, encadrés et formés par nos moniteurs diplômés. Nous sommes toujours vigilants sur le nombre de personnes fréquentant la salle car nous sommes limités au niveau de la capacité d'accueil. Nous avons continué de répondre à une demande de nos adhérents à savoir les conseiller ponctuellement au fur et à mesure des séances tant au niveau gestuel que technique.

La plupart des moniteurs ont suivi un stage de recyclage en janvier 2021 afin de se tenir au courant des dernières évolutions techniques, des règles juridiques, de l'accidentologie puis de réviser des manips de sécurité.

(Les handicapés)

Notre association est labellisée « Sport et handicap ». Nous continuons d'accueillir des adhérents handicapés dans les cours de l'école d'escalade et chez les adultes. Valérie, spécialisée dans le domaine, se charge de les accueillir au mieux. Son travail depuis des années reste exemplaire. Elle nous fera dans un instant un petit résumé concernant le monde du handicap et le travail qu'elle mène depuis le mois de septembre.

(Sorties extérieures) :

Une sortie cascade de glace, ski de randonnée et de quelques sorties sur SNE ont eu lieu cette année. Je laisserai dans un instant les responsables relater de l'organisation et du déroulement de ces sorties.

Au-delà de ses activités d'une réelle richesse qui semblent combler nos adhérents, Chartres Vertical a été représentée dans différentes instances. Dans l'ordre chronologique, je citerai :

Le **salon des Associations** qui se déroule au début de l'année sportive. C'est pour nous dirigeants l'occasion de présenter l'association, d'entrer en contact avec des novices, de revoir quelques anciens, d'échanger avec des passionnés de montagne et bien sûr de relancer l'année sportive. En termes de prise de licence, le salon s'avère presque inutile car les cours de l'école d'escalade sont complets avant le début de l'année sportive.

Je citerai ensuite l'**Assemblée Générale de la F.F.M.E. qui a eu lieu au printemps 2023**, sous la présidence de Jean Claude Carrière.

Concernant le début de saison 2023/2024 :

- Nous totalisons actuellement 300 adhérents dont 151 jeunes et 149 adultes.
- L'école d'escalade fonctionne actuellement avec 11 cours. Cette année, 31 jeunes ont pu bénéficier du PASS'SPORT.
- Huit nouveaux membres ont été récemment formés au cours d'un stage d'initiateur SAE. Je peux affirmer, en ayant été leur formateur, que la réussite de leur stage a été totale. Bravo donc à Manon, Chloé, Clément, Francis, Didier, Philippe, Axel et Lucas.
- La sortie cascade de glace devrait se dérouler d'ici quelques semaines, les conditions météo semblant s'améliorer.
- Quelques-uns de nos compétiteurs ont participé à l'open d'escalade de la Bonneville sur Iton et de Damville avec pour certains de très bons résultats et à la 1^{re} étape de la Coupe d'Eure-et-Loir des Petits Euréliens qui s'est déroulée à Nogent le Rotrou. Demain, plusieurs de nos grimpeurs iront participer à côté de Tours au championnat régional de bloc.
- Je terminerai la présentation de la nouvelle saison par deux bonnes nouvelles :

*« Une salle privée de blocs est en construction à Chartres juste à côté du karting »
Intervention de Didier Bardet*

La salle s'appellera : *Chartres à bloc*

Didier, après une présentation l'année dernière, lors de l'AG, rappelle que sa femme Eugénie fait également partie du projet.

La structure d'escalade est achevée. Deux secteurs ont été aménagés avec des voies diverses. Un groupe d'ouvriers professionnels vont intervenir dans les prochaines semaines pour ouvrir les autres secteurs. Il devrait y avoir une petite centaine de passages qui seront renouvelés régulièrement.

Concernant, les autres structures, ils sont en cours de finalisation : peinture, pose du carrelage, aménagement des vestiaires, de la cuisine...

L'ouverture est prévue courant mars.

Didier et Eugénie ont été contactés par l'office du tourisme.

Il est prévu un contrat de partenariat entre *Chartres à bloc* et l'association *Chartres vertical* avec des tarifs réduits proposés aux adhérents. Le club pourra également être une force de propositions en termes d'événements (compétitions par exemple).

Didier tient d'ores et déjà à remercier le club et son Président pour l'aide apportée...

Une initiative en direction du monde du handicap Intervention de Valérie Fernandez

Deux créneaux de l'école d'escalade ont été ouverts le jeudi à l'intention de publics handicapés.

Un 1^{er} créneau de 17H00 à 17H50 où 5 jeunes déficients intellectuels ont intégré le cours avec 3 jeunes adolescentes volontaires pour aider à l'encadrement et à l'animation de la séance.

Un 2^e créneau de 17H50 à 18H45 avec un groupe de 6 jeunes de l'ITEP de Morancez accompagnés par 2 éducatrices et une psychomotricienne.

Valérie porte à la réflexion de tous la possibilité l'année prochaine d'inscrire quelques-uns de ces jeunes handicapés aux Petits Euréliens. Une adaptation sera forcément nécessaire au niveau des voies et du règlement de la rencontre.

Remerciements : Je tenais à remercier tout particulièrement :

- M. le Maire, Jean Pierre Gorges avec l'Adjoint à la Jeunesse et aux Sports, M Rolo, avec qui nous entretenons d'excellentes relations et qui nous reconduisent chaque année notre subvention nous permettant de fonctionner dans de bonnes conditions.
- Merci à Michael Lyonnet, chef du service des sports ainsi qu'à son équipe qui restent des interlocuteurs privilégiés.
- Valérie, Romain, Julie, Jean François, Thomas et Bruno, vous continuez à initier, former, encadrer les jeunes du club. Avec votre investissement, votre patience, Chartres Vertical reste une association vivante depuis des années. Merci également à tous les nouveaux initiateurs qui sont venus observer les anciens et co-encadrer des séances à l'école d'escalade.
- Mes plus vives félicitations à l'intégralité des membres du Bureau et du Conseil d'Administration.
Depuis plus de trente ans pour les anciens, un peu moins pour les derniers arrivés et nos futurs successeurs, vous intervenez bénévolement en prenant sur votre temps de loisirs, de repos et de congés pour nous offrir le meilleur de vous-mêmes. Votre expérience irremplaçable, vos compétences dans de nombreux domaines, la confrontation de vos points de vue lors des CA, continuent de faire de Chartres Vertical une association vivante, une association de passionnés.
- Merci également à toutes les personnes qui donnent un coup de mains pour la vie du club.

« Voilà 12 ans que j'ai pris la présidence de Chartres vertical en même que celle du Comité Territorial FFME. Pour la plupart, vous le savez, je suis le dernier membre fondateur de Chartres Vertical encore présent et j'y agis depuis la toute première réunion en automne 1987. Les années passent toute comme ma santé rayonnante de jeune homme. Dans 4 ans, nous fêterons les 40 ans de Chartres Vertical. Je céderai ma place à ce moment si tout va bien jusqu'à là. Les tâches

d'un Président d'association ne sont pas si compliquées que cela mais une formation est forcément nécessaire et rien ne remplace l'expérience dans ce domaine. Je reste à l'écoute de celui ou de celle qui voudrait se lancer pour le préparer dans les prochaines années.

Merci de votre attention

RAPPORT DU TRESORIER (effectué par Buthier Bruno)

Le Président remercie le travail rigoureux effectué par celui-ci tout au long de l'année.

BILAN COMPTABLE ANNEE SPORTIVE 2022 / 2023

en EUROS								
2022-2023								
DEBIT CCP	CREDIT CCP	INTERETS CNE	DEBIT CA	CREDIT CA	SOLDE CCP au 31/08/2022	SOLDE CA au 31/08/2022	SOLDE CNE au 31/08/2022	TOTAUX au 31/08/2022
					46 348,96	10 852,41	21 335,87	78 537,24

Comptes arrêtés au 31/08/2022 : Voir les pièces jointes

BILAN DE L'ANNEE SPORTIVE 2022/2023								
DEBIT CCP	CREDIT CCP	INTERETS CNE	DEBIT CA	CREDIT CA	SOLDE CCP au 31/08/2023	SOLDE CA au 31/08/2023	SOLDE CNE au 31/08/2023	TOTAUX au 31/08/2023
- 6 416,10	+ 6 971,75		- 33 227,15	+ 39 193,11	46 904,61	16 818,37	21 335,87	85 058,85
Solde avec fond de caisse de :							247,63	85 306,48 €

TRAVAUX DE L'ASSEMBLEE GENERALE

A) Adoptions des rapports du Président et du Trésorier : rapports adoptés à l'unanimité avec les constats suivants concernant les comptes :

- Le solde est excédentaire depuis plusieurs années :
 - o Nous avons constitué une réserve avec comme objectif de pouvoir embauché un professionnel à plus ou moins long terme, en cas notamment de manque de bénévoles pour encadrer l'école d'escalade.

- Nous avons pris la décision, il y a une dizaine d'années, en raison d'un solde négatif important pendant plusieurs années sportives consécutives de « faire des économies » en diminuant le montant d'indemnisation des frais kilométriques pour les sorties*, en cessant aussi la diffusion de notre journal « CV Mag ».
- *Pendant de nombreuses années, le nombre de participants aux sorties et aux compétitions d'escalade puis de trail était beaucoup plus important que ces dernières années, ce qui engendrait des frais importants...
- Ce solde excédentaire a probablement joué en notre défaveur puisque la subvention municipale est passée de 8 000 € à 6 500 €. Cette baisse de subvention est cependant à mettre en parallèle avec celle d'autres associations sportives...

B) Montants des frais (déplacement, hébergement, engagements compétitions...)

RAPPEL :

a. Pour les compétitions :

- Quel que soit leur type, le montant pour les déplacements sera remboursé sur le même taux : 0,30 € / KM.
- Les frais d'autoroute sont intégralement remboursés pour les encadrants pour les compétitions.
- Les frais d'engagement sont intégralement pris en charge par le club.
- Les frais d'hébergement sont intégralement pris en charge par le club.

b. Pour les entrainements des compétiteurs :

- Les déplacements seront remboursés au taux de 0,30 € / KM.
- Un déplacement par semaine est remboursé aux encadrants de l'équipe compétition.

c. Pour les activités loisirs toutes sections confondues :

- Le montant d'indemnisation des frais kilométriques est de 0,04 cts/km/par personne transportée avec un plafond de 1 600 km remboursés.
- Pour les frais d'hébergement, le club participe à hauteur de 33%.
- Les frais d'autoroute sont partagés entre les participants.

PROPOSITIONS de l'AG

- Repasser le montant des frais kilométriques par personne transportée de 0,04 € / km à 0,06 € / km
- Les personnes qui se font indemniser au niveau de leur déplacement (en loisir) doivent être obligatoirement adhérents au club, c'est-à-dire avoir réglé le montant de la cotisation annuelle. Une licence découverte ne suffit pas à se faire indemniser.

PROPOSITIONS mises au vote : Vote contre : 0 Abstentions : 1 Vote pour : 30 => Les propositions sont adoptées.

C) Cotisations pour l'année sportive 2023/2024

RAPPEL des montants proposés jusqu'alors (cotisation club) : 33 € pour les – de 18 ans et 41 € pour les adultes.

En fonction du prix de la licence FFME, nous avons adopté une variable pour le prix de la cotisation afin d'obtenir un compte rond sur la fiche d'inscription.

AUTRE PROPOSITION mise au vote : Compte tenu des échanges au sein de l'AG et de notre trésorerie saine, il n'y a pas lieu lors de la prochaine année sportive d'augmenter la cotisation. En fonction du montant de la licence (votée lors de la prochaine AG de la FFME), la cotisation reste ajustable à l'euro supérieur afin que le montant de l'adhésion soit entier.

Résultat des votes : La proposition est adoptée à l'unanimité.

D) Elections du tiers sortant / Constitution du nouveau CA / Constitution du nouveau Bureau :

1) Présentation des élections par le Président :

Notre CA est renouvelable par tiers tous les 3 ans. Les membres sortants cette année concernent la promotion de ceux qui ont été élus ou réélus en 2020 à savoir : Manon Colomb, Jean Marie Goetz, Dominique Blanchet et moi-même.

2) Propositions :

- Manon Colomb, Jean Marie Goetz, Dominique Blanchet et Laurent Lamotte poursuivent leurs actions au sein du CA.
- Membre souhaitant intégrer le CA : Anthony Clarisse, en charge de la logistique du site Internet
- Membre quittant le CA pour cause de déménagement : aucun

3) Elections :

Les membres de l'AG adoptent à l'unanimité les décisions à l'unanimité.

4) Constitution du CA et du bureau :

Le nouveau CA est donc composé de 24 membres ayant le droit de vote.

BUREAU : Lamotte L., Président

Buthier B., Trésorier

Goetz J. M., Secrétaire

Mathieu B., Trésorier-Adjoint

MEMBRES : Quilleré R., Amette N., Blanchet D., Fernandez V., Denne J.F., Gommer M., Sillé J., Treillard D. et Arviset T, Colomb M., Duret C., Filippi C., Domien C., Luret P., Roger A., Chauveau J., Taglang L., Delarue D. et Bardet D. + A. Clarisse

RAPPORTS D'ACTIVITES DES RESPONSABLES DE SECTION

Activité SAE et école escalade

Cf rapport du Président

Activité escalade et handicap par V. Fernandez

Cette année le COVID a encore beaucoup touché les établissements médicaux sociaux avec des interdictions de sortie sur l'extérieur dans des lieux fermés.

Depuis juillet 2022 on a eu un peu plus de liberté avec possibilité d'aller dans des salles fermées.

Pour cette année on a fait 5 sorties escalade à la salle de Chartres Vertical avec la Fondation d'Aligre et pour la dernière qui était en décembre 2022 l'hôpital Henry Hey est venu se joindre à nous. Une dizaine de résidents étaient présents dans une ambiance joyeuse.

Depuis cette année nous pouvons réserver la salle pendant les vacances en journée ce qui est plus pratique pour l'organisation dans nos établissements.

On a fixé comme jour le Mardi

Pour l'année 2023 en fonction du COVID L'établissement Gérard Vivien de Courville devrait venir participer à nos rencontres d'escalade.

Merci à tous les bénévoles moniteurs qui répondent toujours présent afin que ces rencontres puissent se dérouler dans les meilleures conditions.

Activité ski de randonnée par B. Mathieu

Une semaine de ski de rando du 22 au 29 avril. Nous n'étions que quatre en gîte dans le village du Lauzet sous le col du Lautaret.

Sortie cascade de glace par N. Amette

Sortie cascade de Glace 04/05 Février 2023

Depuis 2012, organisation des sorties cascades de glace qui ont connu jusqu'à 16 participants.

Cette année, huit personnes se sont rendus à Chamonix (cascade du Buet), le week-end du 4 et 5 Février pour la sortie cascade de Glace.

Au programme : initiation pour les uns et voies un peu plus techniques pour les autres.

Le deuxième jour, le groupe s'est rendu dans le secteur de Notre dames de la Gorge situé sur la commune des Contamines Mont-Joie, où par cordée de 3 grimpeurs, ils ont pu découvrir le RUISSELING. Il s'agit de remonter le cours d'un ruisseau gelé en alternant ressauts et replats.

La date de la sortie 2024 est fixée au 27 et 28 janvier 2024.

Section escalade de compétition

11 compétitions avec 164 participations dont 73 personnes différentes

55 podiums jusqu'à la ½ finale du championnat de France-Nord

RESULTATS SPORTIFS DE LA SAISON ECOULEE (2022 - 2023)

Tous les résultats des compétitions sont présents sur notre site internet via ce lien :

<https://www.chartresvertical.fr/escalade/les-competitions/nos-competitions>

Catégories	Identification	Femme	Homme	Niv. (1)	Classement dans le championnat	
					Femme	Homme
U10 (Microbes)	Coupe Eure et Loir Nogent le Rotrou		4	D		4, 6, 7, 8 sur 8
	Coupe Eure et Loir Chartres	3	6	D	4,5, 6 sur 6	1, 2, 3, 4, 5, 6 sur 6
	Coupe Eure et Loir Dreux	2	6	D	4, 6 sur 6	2, 4, 5, 6, 7, 8 sur 8
	Coupe Eure et Loir Lucé	2	3	D	3, 5 sur 5	2, 3, 5 sur 6
U12 (Poussins)	Coupe Eure et Loir Nogent le Rotrou	2	3	D	2, 11 sur 14	7, 8, 9 sur 9
	Coupe Eure et Loir Chartres	4	5	D	4, 5, 7, 11 sur 14	7, 8, 9, 10, 12 sur 12
	Coupe Eure et Loir Dreux	4	4	D	2, 8 ,10, 11 sur 11	8, 9, 10, 11 sur 13
	Coupe Eure et Loir Lucé	4	4	D	3, 7, 8, 11 sur 11	4, 6, 8, 9 sur 10
U14 (Benjamins)	Coupe Eure et Loir Nogent le Rotrou	3	2	D	3,4 ,5 sur 5	2, 3 sur 8
	Open la Bonneville sur Iton	1	2	R (27)	3 sur 5	7, 9 sur 9
	Coupe Eure et Loir Chartres	8	6	D	2, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 12 sur 12	1, 2, 4, 5, 8, 10 sur 13
	Championnat régional de difficulté - Monts		1	R		17 sur 25
	Coupe Eure et Loir Dreux	3	3	D	4, 5, 7 sur 8	2, 5, 8 sur 11
	Coupe Eure et Loir Lucé	3	3	D	2, 5, 6 sur 6	1, 4, 7 sur 8
U16 (Minimes)	Coupe Eure et Loir Nogent le Rotrou	1	2	D	2 sur 10	2, 5 sur 7
	Open la Bonneville sur Iton		1	R (27)		2 sur 6
	Coupe Eure et Loir Chartres	3	5	D	2, 6, 7 sur 7	4, 6, 8, 9, 10 sur 10
	Coupe Eure et Loir Dreux		1	D		5 sur 6

	Coupe Eure et Loir Lucé		1	D		4 sur 5
U18 (Cadets)	Coupe Eure et Loir Nogent le Rotrou		2	D		1, 3 sur 4
	Championnat régional de bloc - Saint Avertin		1	R		17 sur 21
	Championnat départemental de difficulté - Dreux		2	D		2, 4 sur 8
	Coupe Eure et Loir Chartres (U18 et U20)	3	6	D	2, 6, 7 sur 7	1, 3, 8, 10, 11, 12 sur 12
U20 (Juniors)	Coupe Eure et Loir Nogent le Rotrou		3	D		1, 2, 3 sur 3
	Open la Bonneville sur Iton		3	R (27)		1, 2, 3 sur 3
	Championnat départemental de difficulté - Dreux		2	D		1, 3 sur 5
	Championnat régional de difficulté - Orléans		2	R		5, 5 sur 6
	Demi final nord championnat de France de difficulté - Besançon		1	N		68 sur 68
Séniors	Coupe Eure et Loir Nogent le Rotrou		4	D		1, 2, 3, 7 sur 8
	Open de Damville		3	R (27)		1, 2, 6 sur 39
	Open la Bonneville sur Iton	1	5	R (27)	3 sur 5	1, 3, 4, 13, 14 sur 14
	Championnat régional de bloc - Saint Avertin		3	R		4, 15, 17 sur 30
	Championnat départemental de difficulté - Dreux		4	D		1, 3, 5, 7 sur 8
	Coupe Eure et Loir Chartres	3	5	D	2, 5, 6 sur 6	1, 2, 3, 6, 7 sur 7
	Championnat régional de difficulté - Orléans		2	R		4, 5 sur 20
	Demi final nord championnat de France de difficulté - Besançon		1	N		58 sur 66
Vétérans	Open la Bonneville sur Iton		1	R (27)		3 sur 15
	Championnat départemental de difficulté - Dreux		1	D		1 sur 7
	Coupe Eure et Loir Chartres	1	1	D	1 sur 3	1 sur 1

Sorties d'escalade sur site naturel par J. M. Goetz (rapport lu par le Président)

Comme l'année précédente nous avons proposé au calendrier de printemps 8 sorties escalade en milieu naturel, échelonnées de fin mars à fin juin. Compte tenu d'une météo de printemps favorable, elles ont presque toutes eu lieu sauf une seule qui a dû être annulée, ce qui est assez exceptionnel pour être noté.

Nous sommes donc partis 3 fois une journée grimper sur les fameux blocs en forêt de Fontainebleau, sur le secteur de la Canche au Mercier (7 participants le 25 mars), puis sur le parcours Montagne des gorges de Franchard (7 participants le 8 mai), enfin sur celui du Diplodocus (5 participants le 10 juin). Ces sorties « bloc » sont faciles à organiser dans la mesure où on ne part que pour la journée, vu qu'il n'y a qu'une heure et demi de trajet, et juste les chaussons et les crash-pads à emmener comme matériels. On y passe toujours de très bons moments de grimpe et de convivialité dans un environnement très reposant.

Concernant les sorties sur falaise avec cordes et baudriers, Jean-François a emmené sur une journée (samedi 13 mai) une vingtaine de jeunes des écoles d'escalade et deux adultes sur les falaises de Saulges, ce qui a permis au plus grand nombre de découvrir l'escalade sur du calcaire un peu patiné dans un très bel environnement, à 1h et demi de chez nous. Jean François emmené également des jeunes de l'école d'escalade sur les blocs de Fontainebleau.

En sorties sur 2 jours, avec hébergement en toile de tente, nous sommes partis le 15 avril à 11 grimpeurs sur les falaises de Clécy, où nous avons pu nous engager dans de belles envolées de plus de 30 mètres de hauteur au-dessus de l'Orne, puis les 5 plus motivés ont remis ça le week-end du 24 et 25 juin pour clore la saison sur les falaises de Mortain et de la Fosse Arthour, avec comme d'habitude de bons moments partagés au camping le soir.

Enfin, le week-end de 3 jours de la Pentecôte (27 au 29 mai), Bertrand a emmené 5 participants sur le site de Cormot avec ses voies très redressées de 30m de haut, ambiance garantie...

Que les moniteurs intéressés pour participer à l'encadrement de ces sorties n'hésitent pas à se manifester auprès des encadrants « historiques », nous allons nous réunir bientôt pour organiser le calendrier des sorties de printemps 2024, en espérant que nous pourrions vous proposer encore un meilleur cru cette année.

QUESTIONS DIVERSES – ECHANGES LORS DE L'AG (autres que ceux ayant fait l'objet d'un vote)

REMARQUES-INTERROGATIONS DES MEMBRES PRESENTS	REponses APPOrTEES
Compte tenu des finances, quels achats sont envisageables notamment au niveau du matériel ?	Lors de la sortie cascade de glace, les guides prêtent du matériel dans la mesure de leur possibilité mais il n'est pas toujours adapté à la pratique de la cascade : il reste envisageable d'acheter quelques paires de crampons et quelques piolets...
Un membre d'une autre association peut-il se greffer sur une sortie ?	Les membres de l'AG sont unanimes pour dire qu'en participant à une sortie, on s'inscrit dans une démarche participative et un partage de valeurs prônées par les organisateurs et le club. Il semble honnête de demander à la personne désirant participer à la sortie de régler a minima une cotisation, la licence restant obligatoire.

<p>Des encadrants constatent qu'ils interviennent de plus en plus auprès d'adhérents ne respectant pas les règles élémentaires de sécurité dans la salle. Ces règles étaient, il a quelques années, passées en revue lors des modules de sécurité.</p>	<p>A travers un renouvellement de l'affichage et une diffusion de messages sur Facebook, nous rappellerons l'importance des règles de sécurité dans la salle. Un module d'escalade en tête avec une inscription préalable sera prochainement organisé à l'intention de nos adhérents.</p>
<p>Pourquoi l'association n'a-t-elle pas participé cette année au salon des associations à Chartres ?</p>	<p>Depuis l'existence du salon, Chartres Vertical avait auparavant toujours participé, estimant qu'il était important de montrer notre existence. Cette année la décision a été prise de « passer notre tour » pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence des mêmes personnes d'une année sur l'autre sur le stand de l'association. - Trop proche proximité par rapport à la rentrée scolaire. - Grosse frustration quant au refus systématique adressé aux familles désirant inscrire leur enfant à l'école d'escalade=> Les années précédentes des dizaines de personnes se voyaient inscrire sur une liste d'attente alors que les cours étaient déjà complets depuis le mois de mai...le « bouche à oreilles » fonctionnant très bien pour notre activité. - Le peu de visibilité sur le salon. Nous sommes noyés dans la masse...

L'AG SE TERMINE à 17H40

Une galette est offerte aux membres ayant assisté à l'AG.

PV rédigé par le Président, vérifié par Jean Marie Goetz, Secrétaire

LE PRESIDENT, Lamotte Laurent

CHARTRES VERTICAL
 ESCALADE ET MONTAGNE
 Club n° 2801- Affilié à la FFME
 Agréé Jeunesse et sports n° 28-SU-84-169
 Siège : 17 rue du Bois de St Jean - 28630 BARJOUVILLE



LE SECRETAIRE, Goetz Jean Marie

